

Programme de le PIN'S (période d'insertion des nouveaux étudiants en santé) de 2019

	<b>MARDI 03 SEPTEMBRE</b> Faculté de Médecine	<b>MERCREDI 04 SEPTEMBRE</b> Faculté de Pharmacie (Campus d'Ilkirch)	<b>JEUDI 05 SEPTEMBRE</b> Faculté de Médecine
MATIN	8h30 : <b>Mot des officiels</b> , présentation de la Faculté, de l'Université, ainsi que des services aux étudiants	8h30 : <b>Mot des officiels</b> , présentation de la Faculté, de l'Université, ainsi que des services aux étudiants	7h - 8h : Petit déjeuner <i>Au Carabin Affamé</i> 8h : <b>Premier cours</b> de l'année
MIDI	12h30 : Repas à la Kfet au <i>Carabin Affamé</i>	Barbecue	Repas au Restaurant Universitaire de l'Esplanade
APRES-MIDI	13h30 - 18h : <b>Visites du campus de Médecine</b> (Faculté, Hôpital Civil, Amphithéâtres et Salles de TD, Bibliothèque de Médecine et d'Odontologie)	14h : Animations organisées par l'AAEPS (Amicale de Pharmacie)	12h15 : Départ du parvis de la fac de Médecine pour le restaurant universitaire où se déroulera le repas  14h00 : Départ du <b>tour en ville</b> pour visiter le campus de l'Esplanade (campus central) et la bibliothèque nationale universitaire  Fin d'après-midi dans les locaux de l'Amicale avec un apéritif offert par l'AAEMS
SOIREE	X	X	<b>Soirée de rentrée</b>

(Sous réserve de modifications)

### **Qu'est-ce que la PINS?**

Cette période de rentrée est l'occasion pour les étudiants de PACES de découvrir les services proposés sur les différents campus (restauration, coopérative, photocopies, ...), les instances officielles (CROUS, SUMPS, ...), les associations étudiantes (AFGES, AAEMS, AAEPS, ...) ainsi que les filières accessibles après la PACES.

Les étudiants des années supérieures se chargent de faire visiter aux PACES les différents sites où ont lieu les cours durant l'année afin qu'ils se familiarisent avec les campus (amphithéâtres, salles de TD, salles de tutorat, ...).

Tous les étudiants en PACES sont les bienvenus pour participer à ces journées (aucune inscription n'est nécessaire). Conformément à l'article 14 de la loi du 17 juin 1998, l'AAEMS, l'AAEPS et les Facultés de médecine et de pharmacie s'engagent à ce qu'aucune forme de bizutage ne soit tolérée lors de ces événements.

Néanmoins, pour les étudiants mineurs aux dates de la pré-rentrée il convient qu'ils aient une autorisation parentale signée sur eux au moment de l'accès aux amphithéâtres lors des différentes journées. Ce document est disponible sur le site de l'amicale dans l'onglet vie

étudiante. Ils pourront avec cette autorisation participer à tous les évènements proposés lors des journées de PIN'S (mis à part la soirée se déroulant en boîte de nuit).  
Toutes les informations seront publiées et mises à jour sur le site de l'AAEMS : [aaems.org](http://aaems.org)

***Adhérer à l'AAEMS ou à l'AAEPS :***

Afin de bénéficier des services proposés aux PACES par les amicales étudiantes, il est nécessaire d'y adhérer.

L'adhésion coûte 10€ par an et peut se faire en médecine (AAEMS) ou en pharmacie (AAEPS) : UNE SEULE ADHÉSION POUR LES DEUX ASSOCIATIONS ! Cette adhésion, qu'elle soit prise dans une association ou dans l'autre est valable dans les deux structures et permet aux étudiants en PACES de bénéficier des mêmes services aux mêmes tarifs.

Pour adhérer à l'AAEMS, une pré-adhésion en ligne doit être faite (ouverture des adhésions le 28 août 2018).